

STE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DISTRAL SOCIETE DISTRAL rappelle **BLEU DE PROVENCE A LA NOIX**

- Noms des modèles ou références concernés : **BLEU DE PROVENCE A LA NOIX**
- Marque : **SANS MARQUE**
- GTIN 3760007480485 Lot 087 Date de durabilité minimale 29/04/2023
- GTIN 3760007480485 Lot 088 Date de durabilité minimale 30/04/2023
- Conditionnements : **PAIN 1KG**
- Date début/fin de commercialisation : **du 28/03/2023 au 03/04/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR.26.362.001 CE**
- Informations complémentaires : **Strate de Bleu de brebis et crème avec des noix**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **GMS COMMERCE DE GROS COMMERCE SEDENTAIRE/NON SEDENTAIRE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listéria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 18 avril 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0661220270**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre